



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 65162

Texte de la question

Mme Françoise Briand attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'inquiétude des enseignants des sciences économiques et sociales (SES) face à la réforme du lycée. Le projet actuel restreint les SES à un statut optionnel « d'enseignement d'exploration » d'une durée d'une heure et demie par semaine en classe de seconde, contre deux heures et demie dispensées actuellement, soit un recul de 40 %. Or les SES donnent aux lycéens des clés de compréhension concernant les principaux enjeux économiques et sociaux contemporains. À ce titre, elles sont indispensables non seulement pour la formation citoyenne des lycéens mais aussi pour permettre une orientation éclairée vers la série économique et sociale (ES). En effet, savoir si l'on souhaite intégrer la série littéraire est plus aisé lorsqu'on connaît les lettres et les langues depuis de nombreuses années; de même pour la série scientifique avec les mathématiques, les sciences de la vie de la terre ou les sciences physiques. Mais comment procéder à un choix éclairé d'orientation en fin de seconde si la matière principale de la série ES n'a été abordée que par une minorité d'élèves ? Dans la mesure où la crise actuelle et, plus généralement, la complexité croissante des sociétés dans lesquelles nous vivons ont montré combien la compréhension des mécanismes économiques et sociaux est essentielle pour de futurs citoyens, elle souhaiterait savoir si, au moment où se construit le lycée du XXI^e siècle, il était prévu, au moins en classe de seconde générale, un enseignement obligatoire de sciences économiques et sociales.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Briand](#)

Circonscription : Essonne (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65162

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2009, page 11313

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)